

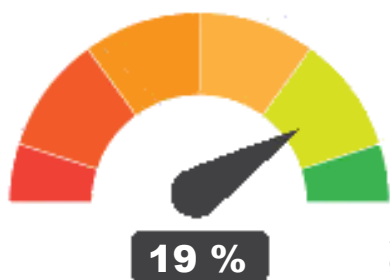
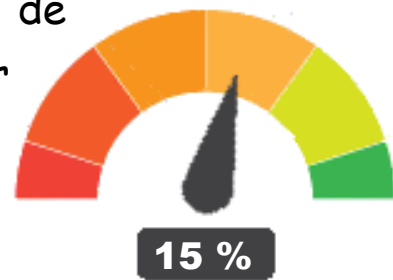
AVANCEMENT DE GRADE



RATIO D'AVANCEMENT 2018 DES COMMANDANTS ...

UNE PASSIVITE AFFLIGEANTE DES DEUX SYNDICATS MAJORITAIRES

Si le ratio d'avancement 2018 pour le grade de commandant a été validé par la DGAFP en février 2018, il est intéressant de voir se gargariser les deux syndicats historiques d'officiers du taux de 15% obtenu auprès de l'administration.



Une fois de plus, le corps de commandement a été sacrifié au profit du corps de conception et de direction qui obtient un ratio d'avancement pour 2018-2020 de 19 %.

Sans démagogie aucune, n'y a t-il pas un problème arithmétique lorsque l'on compare le volume de commissaires de police avec celui des officiers de police ?

STOP AUX AVANCEMENTS A 2 VITESSES !

IMPACT-POLICE n'acceptera pas que l'on bafoue impunément l'investissement et le professionnalisme des officiers de police qui s'engagent au quotidien pour la sécurité des Françaises et des Français.



EN DECEMBRE 2018, AYEZ L'ASSURANCE QUE D'AUTRES NE DECIDERONT PAS POUR VOUS. VOTEZ IMPACT-POLICE!

